

Le Hameau

Année 18 / numéro 5

juin-juillet 2023

ISSN 1923-3000 dépôt légal BNQ

SOMMAIRE

- 2 Nouveau curé
- 3 Saint-Jean-Baptiste
- 4 Portes ouvertes
- 5 Incroyables comestibles
- 5 Soccer cet été
- 6 Fête au village
- 8 Souper BBQ
- 9 Vente de garage
- 10 Maison des jeunes
- 12 AGA de la Maison des jeunes
- 13 Pensée du mois
- 14 Notre eau potable
- 16 Avis public : règlement 537
- 17 Avis public : règlement 539
- 18 Consultation publique
- 20 Prévention des chutes
- 20 Atelier de mosaïque
- 21 Citations savoureuses

Sommes-nous «humanistes»?

Par Louis-Marie Lavoie

À l'époque de la Renaissance, ceux que l'on qualifiait d'«humanistes» insistaient sur la dignité de l'être humain, souhaitaient, comme on le disait à l'époque, l'éduquer pour le faire grandir. Ils voulaient bâtir une société meilleure, plus morale, fondée sur le respect de l'être humain. Plus tard, les utopistes ont porté la réflexion jusqu'à imaginer un monde qui pourrait servir de modèle et permettre d'améliorer les conditions de vie en société. La volonté d'améliorer le sort des femmes et des hommes ne date pas d'hier.

Dans une nation comme la nôtre, c'est-à-dire dans un système de social-démocratie, il va quasiment de soi de bénéficier de services tels que nos soins de santé gratuits, par exemple. En réalité, ils ne sont pas gratuits; ils coûtent très cher. C'est l'état qui gère les dépenses et les revenus de ce système; et ce sont les payeurs de taxe et d'impôts qui contribuent à alimenter les caisses. On peut donc dire que c'est par la participation collective de chacun et chacune qu'une telle distribution des biens et services est rendue possible. Ce n'est pas le cas partout.

Bien installés dans notre confort, nos loisirs, notre abondance, nous ne nous rendons pas vraiment compte de l'importance des privilèges dont nous jouissons ni de la gravité des fléaux

(Suite, page 2)

ON FÊTE

La
**Saint-Jean
Baptiste**

page 3

EAU POTABLE



page 14

SOCCER



page 5

(Suite de la page 1)

mondiaux telles la pauvreté, l'ignorance, ou la mal-nutrition. Nous ne pouvons concevoir l'immensité du fossé qui sépare les différentes conditions de vie. Bien sûr, nous ressentons de la compassion, nous nous révoltons intérieurement face à l'injustice...

Mais que pouvons-nous faire ?

Comme d'habitude, à notre petite échelle, nous pouvons à tout le moins imiter notre mentor, le colibri, et faire notre petite part, chacun. Mais faudra-t-il aussi considérer à moyen terme, sinon à court terme, de s'investir davantage collectivement; et d'exiger des changements significatifs dans la mentalité de ceux que nous élistons.

Des pistes de solutions sont expérimentées un peu partout sur la planète; beaucoup de travail invisible est effectué dans l'ombre, par une poignée de personnes généreuses pour combattre l'injustice et la pauvreté. Des fraternités, des comités et des organismes, des municipalités s'ingénient à pourvoir aux inégalités les plus flagrantes. D'autres innovent.

« Nous devons articuler clairement les rôles que jouent le gouvernement, la société civile et les entreprises dans la création d'écosystèmes pour que les innovations sociales se développent, et se connectent aux marchés existants » de prôner Jacqueline Novogratz, notre invitée du mois : avenue intéressante de réflexion qui a le mérite d'utiliser ce qui existe déjà en le bonifiant et en le mettant au service du plus grand nombre, sans générer le chaos.

La solution ne peut être que dans l'humain !

Pouvons-nous encore aujourd'hui relier cette actuelle nécessité de justice, de respect envers les humains avec ce concept d'humanisme qui semble perdu, enseveli par les siècles ?

Si l'humanisme se définit par l'altruisme, la bonté, la charité, le désintéressement, la générosité, l'indulgence, la philanthropie, la pitié, la sensibilité; et si cet humanisme défend la dignité humaine, l'égalité, la liberté, l'esprit critique, la tolérance, la fraternité, le savoir, le respect de l'être humain et de l'environnement, alors, les humanistes modernes, eux, sont toujours là, présents, souvent dans l'ombre; ils militent pour un monde meilleur, ouvert et respectueux.

Puissions-nous en être !

Nouveau curé

Par Gérald Lehoux, d. p.

En avril dernier, l'abbé Steve Lemay, vicaire général au diocèse, nous annonçait que pour donner suite à la mise en place de dix secteurs pastoraux dans l'archidiocèse de Sherbrooke visant le recentrement de nos forces vives sur la mission évangélisatrice confiée par le Christ à son Église, des déplacements impliqueraient surtout des prêtres afin d'avoir au minimum un prêtre attitré à chacun des secteurs en question.

Mgr Luc Cyr avait expliqué, lors de la mise en place des dix secteurs du diocèse l'an dernier, que les équipes pastorales de secteur, chargées d'administrer les services pastoraux, permettraient de bénéficier de la diversité et de la complémentarité des ministères mandatés, en plus d'offrir un meilleur soutien mutuel à celles et ceux à qui ils sont confiés.

Dans le cas du «secteur Aylmer» duquel nous faisons partie et qui comprend les communautés de Disraeli, Stratford, Ham-Nord, St-Julien, St-Fortunat, Notre-Dame-de-Ham, Weedon, St-Gérard et Lingwick, nos paroisses bénéficiaient depuis plusieurs années des services de l'abbé Bernard Rouleau. Il aurait très certainement, malgré son âge (82 ans), poursuivi sa mission avec nous, mais le comité des nominations de l'archidiocèse a jugé plus prudent de prévoir une relève presbytérale à un moment où cela était encore possible. L'abbé Rouleau poursuivra son ministère à Sherbrooke en soutien à ses confrères prêtres qui ont besoin de remplacement. L'abbé Louis-Philippe Provost, 39 ans, présentement à Windsor et St-François-Xavier, viendra servir dans le secteur Aylmer à compter de septembre prochain.

Le diacre Gérald Lehoux, coordonnateur du secteur Aylmer, accompagné des diacres René Boisvert, Pierre Picard, Martin Larrivée et des laïcs, Marylène Morin, Liette Fontaine, Lydia Grondin et Martin Cloutier poursuivront leur service afin d'assurer la continuité ou de faire émerger des projets pastoraux dans l'ensemble du secteur.

Nous tenons à remercier l'abbé Rouleau pour son dévouement à nos communautés et lui souhaitons la santé pour continuer son service de prêtre. Bienvenue à l'abbé Provost que nous apprendrons à découvrir.

La Saint-Jean Baptiste

23 JUIN 2023, HAM-NORD
PARC DU 150^E (EN CAS DE PLUIE, ARÉNA)

Les Triplettes

Magie, Humour et Illusion
Richard Picard



ENTREZ DANS LA DANSE

Maquillage ♣ Souper BBQ
♣ Jeux Gonflables ♣

DÈS 18H30 - ENTRÉE GRATUITE - BAR SUR PLACE

En partenariat avec :

Québec

Présentateur officiel

Hydro
Québec

SSJB
Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

Portes ouvertes à la Clinique Andrée-Anne Esthétique

Le 25 mai dernier

**Bref bilan de ces 6 heures
au 454, rue Principale, Ham-Nord :**

- ☺ Accueil chaleureux
- ☺ Bonne humeur, camaraderie et bienveillance
- ☺ Atmosphère généreuse, énergique
- ☺ Heureuses retrouvailles
- ☺ Découvertes des trésors de soins prodigués en ce lieu
- ☺ Occasions d'expérimenter, de consulter et d'être conseillé
- ☺ Praticiennes à la clinique :
- ☺ Sonia Roy (massothérapeute)
- ☺ Lorraine Lemieux (acupunctrice)
- ☺ Mélodie Darveau (maquillage permanent)
- ☺ Caroline Juneau (infirmière)
- ☺ Katleen Nugent (fasciathérapeute)
- ☺ Andrée-Anne Racette (esthéticienne, drainage lymphatique, électrolyse, facial et +)



Paroles d'Andrée-Anne :

« Je voudrais remercier tous ceux et celles qui m'ont suivie de proche ou de loin pour célébrer le 10e anniversaire de mon entreprise ! Beaucoup d'émotions en ce 25 mai !!! Je suis tellement choyée de vivre dans un si beau village et de réussir à bâtir mon rêve avec une si belle équipe !! »

« Deux ans maintenant que la Clinique Andrée-Anne Esthétique a été créée. Je suis fière et bien heureuse de cet accomplissement. »





Élise, Lorraine et Andrée-Anne



Incroyables Comestibles

15 juin, 18 h 30

**Semis et plantations
des Incroyables
Comestibles**

SOCCER : Été 2023

Par l'Association de soccer des Hauts-Reliefs

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons le retour du soccer cet été.

Si tu as envie de te dégourdir, viens jouer au soccer et t'amuser avec nous le mercredi soir

L'activité s'adresse aux enfants âgés de 4 à 15 ans.

Début le **MERCREDI 14 juin** au Parc de la Relève (Aréna) :

Groupe des 4 à 6 ans*** : de 18 h 15 à 19 h 15

Groupe des 7 à 9 ans : de 18 h 15 à 19 h 15

Groupe des 10 à 15 ans : de 19 h 15 à 20 h 15

Aucune inscription requise et aucun coût

Cette activité est gratuite !

Vous devez simplement vous présenter, le mercredi soir, sur le terrain !

******* Pour les 4 à 6 ans, l'accompagnement d'un parent est obligatoire afin de rendre l'expérience encore plus agréable.

IMPORTANT – Nous sommes également à la recherche de parents pour prendre la responsabilité du groupe des 4 à 6 ans cet été.

INFO : Mathieu Couture 819-344-2424, poste 2

Tous les parents désirant s'impliquer dans les équipes sont les bienvenus.

Bienvenue à tous, avec ou sans expérience, l'essentiel est de s'amuser.

Au plaisir de se rencontrer !



Un beau bilan pour « La Fête au Village »

Par Louis-Marie Lavoie

Après plusieurs journées de canicule, le temps frais de cette belle journée de Fête au village a été le bienvenu... mais avec un bémol toutefois : il a tellement venté que des exposants ont dû se réfugier à l'intérieur de l'église, et on a été obligé d'interrompre les plaisirs reliés aux jeux gonflables. Ce qui n'a pas empêché une centaine de personnes à participer à la journée, dont toute une ribambelle d'enfants. Du moins, il n'a pas plu, merci Dame Nature !

Le Club Lions de Ham-Nord, le Club FADOQ, la Maison des Jeunes, Forum Citoyens, la Communauté Saints-Anges et l'équipe du bureau municipal ont animé la journée de leur présence.

- ✂ On a distribué des plants de persil offerts par la Ferme Bio-Maraîchère de la Cité Écologique ;
- ✂ On a béni et planté quatre chênes devant le presbytère ;
- ✂ On a bu du café gracieusement offert par la Grange Pardue ;
- ✂ Virginie et Sophie ont maquillé les enfants ;
- ✂ On a assisté aux prestations d'États Débris, (nom de scène de Victor Martin) et d'Alexandra Côté (entraîneur canin) ;
- ✂ On a bien fait chanter les sirènes des pompiers et de la voiture de la Police provinciale ;
- ✂ On a pu découvrir quelques passionnés locaux et leurs œuvres ; sans oublier qu'on a pu également se ravitailler à la cantine de Taga (qui a fermé temporairement son resto pour être de la partie) et manger trop de barbe à papa préparée par Sophie.

Élise Hamel, du bureau municipal, qui a bien orchestré cette magnifique journée, remercie toutes ces personnes et les organismes de la communauté qui ont fait honneur à la journée. Elle veut aussi exprimer sa reconnaissance au Club Lions, à la F.I.V.A., et à notre municipalité pour leur essentielle participation financière.



Le Hameau



Un souper BBQ qui a du succès !

Par Sarah-Ève

Cette année encore, le comité de gestion de la Fabrique de la paroisse organisait sa 6e édition de son fameux souper dansant poulet BBQ. Avec nos 260 invités représentant toutes les générations, notre souper a fait salle comble ! Tous ont pu savourer un succulent poulet cuit sur la braise qui fait de cette soirée un événement attendu d'année en année. Une belle soirée dansante qui alliait tous les genres de musique et de danses suivait le repas.

Nous vous remercions tous, chers invités, d'avoir contribué au succès de cet événement qui a permis de rapporter quelque 6500 \$ qui aideront à l'entretien usuel de notre belle église. Merci également à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps sans compter, car votre mobilisation au sein de l'équipe nous stimule à nous investir dans de futures activités.

Ensemble, continuons de maintenir le dynamisme inspirant dans notre communauté,

Le comité de gestion





Notre vente de garage : tout le monde est content

Merci à tous ceux et celles qui ont exposé en cette journée radieuse :

Diane et sa famille, Jean-Claude, Patrick et son papa, Maritée et ses proches, et une belle grappe de représentants de la jeunesse de la Cité Écologique.

Merci à Élise du bureau municipal qui a distribué de magnifiques plantules d'arbres de plusieurs espèces, dont le bouleau jaune, le chêne rouge ou le noyer. Comme elle dit : « C'est un privilège de partager la vie, le futur à travers le don d'arbres. »

Merci aux artisans de la Ferme Bio-Maraîchère pour nous avoir donné la possibilité de nous procurer de beaux plants de tomates issus de leurs serres.

Merci à toutes les personnes qui sont venues flâner autour des tables, qui n'ont pu s'empêcher de se laisser tenter par des occasions irrésistibles, qui ont finalement déniché de petits trésors à pas cher.

Merci aux organisateurs de cet événement bien apprécié. À l'année prochaine, peut-être ?



Présentation de notre nouvelle animatrice

Agente : Manu



Mission : Avoir du plaisir cet été.

Missions antérieures : Être étudiante en Éducation spécialisée.

Loisirs et intérêts : Sports, musique, plein air, cuisine, création artistique, films, séries, documentaires, tout ce que tu veux... j'aime découvrir!

Style musical : Je suis ouverte à tout, sauf peut-être du gros Heavy Metal. ☒

Citation inspirante : Tu n'existes pas pour impressionner le monde. Tu existes pour vivre ta vie d'une façon qui fera ton bonheur.

Message aux jeunes : N'aie pas peur de venir me parler, je ne mords pas! ☺

Comité d'été

Cet été, il n'y aura pas de voyage d'été. Les jeunes auront plutôt l'occasion de s'impliquer dans le **comité d'activités d'été**, qui leur permettra d'organiser eux-mêmes des sorties et activités spéciales.

Donne ton nom pour prendre part à l'organisation !

Animateurs Mdj Hauts-Reliefs

819-344-5530



Plusieurs activités à rabais sont à venir telles que Valcartier, La Ronde, l'Expo de Victo et bien plus !

Campagne « Plus pour nos ados »



Les 229 maisons des jeunes, membres du Regroupement des maisons des jeunes du Québec, survivent à peine avec un budget moyen de 127 000\$ par année. Ce montant comprend les charges des salaires, du fonctionnement ainsi que des services et des activités aux adolescent.es des communautés desservies. Cela représente à peine le TIERS de leurs besoins pour un fonctionnement de base.

C'est pourquoi la campagne « Plus pour nos ados » vise le bien-être de tous.tes les ados, par un rehaussement du financement des MDJ qui totalise un manque à gagner de 72M\$.

Soyons engagé.es pour les aider à survivre et à accompagner nos jeunes du Québec!

#pluspournosados #MaMDJ



JUIN 2023



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1 Libre	2 Libre
5 Cours d'autodéfense avec Jayson René	6 Aide aux devoirs Création de balles anti-stress	7 Libre	8 Canettes	9 Pédago 17h à 21h
12 Soirée j'm'active	13 Activité récompense aide aux devoirs CA	14 Libre	15 Libre	16
19 Soirée j'm'active	20 AGA	21 Libre	22 Canettes	23 MDJ FERMÉE
26 Début horaire d'été Lancement M'entends-tu? à Chester	27 16h à 21h Libre	28 16h à 21h Libre	29 Sortie à venir	30 MDJ FERMÉE

= Aspirants de 11 ans admis!

On t'attend mardi le 20 juin pour l'AGA!



= transport disponible!



= inscription obligatoire

Pour toute question
819-344-5530
coordo@mdjhr.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis de convocation aux membres, parents, amis, partenaires
Mardi le 20 juin 2023, 18h45 à la MDJ

Bienvenue!

États financiers 2022-2023

Rapport d'activité 2022-2023

Venez voir nos réalisations!

Élection des membres du Conseil d'Administration

Propositions des membres!

Priorités annuelles 2023-2024

Au 210 rue Caron Ham-Nord

Maison des jeunes des Hauts-Reliefs
819-344-5530

Horaire d'été 2023

Ham-Nord

Lundi: Fermé
Mardi: 16h à 21h
Mercredi: 16h à 21h
Jeudi: «Sorties» Heures sur feuille d'inscription
Vendredi: 16h à 21h

Chesterville

Lundi: 17h à 21h
Jeudi: «Sorties» Heures sur feuille d'inscription

➤➤➤ Aspirants admis en tout temps
➤➤➤ Priorité aux membres lors des sorties

MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS
210 RUE CARON,
HAM-NORD
(819) 344-5530

POINT DE SERVICE CHESTERVILLE
480 RUE DE L'ACCUEIL,
CHESTERVILLE

JUILLET 2023

LUNDI CHESTERVILLE	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 Collecte de canettes	4 Canettes	5 Libre	6 Valcartier	7 Libre
10 Libre	11 Cache-cache dans le village	12 Libre	13 Camp Beauséjour	14 Libre
17 Création artistique	18 Sentier des cascades	19 Canettes	20 Expo de Victo	21 Soirée karaoké
24	25	26	27	28

MDJ FERMÉE

Prendre note que la MDJ à Ham-Nord est fermée les lundis pendant l'été. Bienvenue aux jeunes qui veulent venir au local de Chesterville!

= Aspirants de 11 ans admis!

Reste à l'affût pour t'inscrire aux sorties!

= transport disponible!

= inscription obligatoire

Pour toute question
819-344-5530
coordo@mdjhr.ca

Maison des Jeunes des Hauts-Reliefs

210 rue Caron, Ham-Nord, Qc, G0P 1A0

819-344-5530 coordo@mdjhr.ca



Avis de convocation

Aux membres, parents, amis et partenaires de la MDJ des Hauts-Reliefs

À l'Assemblée Générale Annuelle de la MDJ

le mardi 20 juin 2023, 18h45

Au 210 rue Caron à Ham-Nord

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022-2023

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification des présences, du quorum et de l'avis de convocation
3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du PV de l'AGA du 20 septembre 2022
6. Présentation et dépôt du rapport d'activité 2022-2023
7. Présentation et dépôt des états financiers 2022-2023
8. Nomination de l'expert-comptable pour 2023-2024
9. Priorités pour la nouvelle année
10. Élection
 - 10.1 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de deux scrutateurs d'élection
 - 10.2 Élection des membres du conseil d'administration 2023-2024
11. Varia
 - Propositions des membres
12. Levée de l'Assemblée

A handwritten signature in black ink, reading "Amélie Nolet-Larrivée".

Amélie Nolet-Larrivée, présidente

La pensée du mois

Notre invitée : Jacqueline Novogratz

par Louis-Marie Lavoie

Qui connaît Jacqueline Novogratz ? Qui en a seulement entendu parler ? Cette femme, rencontrée par hasard dans l'immensité de l'Internet, est une de ces travailleuses possédées par la nécessité de venir en aide aux démunis, et qui a les moyens de le faire. Elle élabore des stratégies, organise et construit dans un esprit de durabilité.

Selon Wikipédia, Jacqueline Novogratz est née aux États-Unis en 1961. Elle a une feuille de route impressionnante : hautes études dans le domaine des affaires, de l'économie et des relations internationales ; emploi de cadre à la Chase Manhattan Bank, directrice de projets et créatrice de programmes philanthropiques à la Fondation Rockefeller. Elle a travaillé comme consultante auprès de l'UNICEF, de la Banque mondiale dans divers pays africains, et pour de nombreuses institutions.

C'est elle qui a lancé Acumen, un fonds de placement à but non lucratif. Début 2017, l'ONG avait investi 110 millions de dollars dans 100 entreprises de 12 nationalités différentes. Son objectif : utiliser au moyen d'apports d'un fonds de capital, des approches entrepreneuriales pour aider à bâtir des organisations financièrement durables fournissant des biens et services qui améliorent les conditions de vie des pauvres. On pourrait s'en inspirer ?

Dans un livre paru en 2009, Jacqueline Novogratz raconte comment elle est passée du secteur de la finance au secteur de l'économie sociale et solidaire. En 2015, Fast Company la nomme parmi les dix dirigeants d'entreprises à but non lucratif les plus innovants. En 2017, Forbes la compte parmi les 100 meilleurs penseurs de l'économie. Elle a été invitée à plusieurs reprises à des conférences où elle a exprimé sa vision d'une « troisième voie pour réfléchir à l'aide humanitaire ».

Jacqueline Novogratz peut être un modèle. Elle démontre que le monde de la finance et des affaires n'est pas nécessairement incompatible avec le besoin de justice et de fraternité. Retenons le credo de cette femme d'affaires :



«Un monde durable
signifie travailler
ensemble pour
créer la prospérité
pour tous».

Jacqueline Novogratz

Notre EAU POTABLE : quelques spécifications

Par François Marcotte, maire

À l'approche de la saison estivale, la municipalité désire vous donner quelques spécifications afin de s'assurer que les lignes directrices à suivre sont claires et précises pour tous lorsque la municipalité demande de restreindre sa consommation d'eau potable ou qu'elle émet un « Avis d'interdiction d'arroser ». Les éléments mentionnés dans le présent article vous permettront de mieux comprendre la situation de l'eau potable municipale, et de comprendre comment vous, chers citoyennes et citoyens, vous pouvez contribuer à votre façon à la saine gestion de l'utilisation de l'eau potable collective.

Surveillance des réserves d'eau

Tout d'abord, la municipalité suit de très près la situation de l'eau potable et du niveau de son réservoir qui est alimenté par 6 puits artésiens. À ce titre, de nouveaux équipements de télémétrie permettant de suivre adéquatement la situation ont été mis en place au cours des dernières années, ce qui permet de suivre l'évolution de la situation de l'eau en « temps réel ». Cela nous permet également de connaître la quantité d'eau disponible ainsi que les besoins en eau afin de pouvoir poser les actions requises rapidement.

Baisse des réserves d'eau

Les éléments suivants peuvent occasionner une baisse des réserves d'eau lorsque ceux-ci se déroulent sur une période de plusieurs heures ou jours :

- ✂ La sécheresse saisonnière s'échelonnant sur plusieurs jours
- ✂ Les périodes « d'étiage », soit les périodes de l'année où les niveaux des puits sont à leur plus bas
- ✂ Une fuite sur la conduite d'alimentation municipale
- ✂ Une fuite sur la conduite privée d'un propriétaire
- ✂ Une demande élevée d'eau par les usagers (résidents et commerciaux) durant une période continue
- ✂ Les usagers qui laissent « couler l'eau » en période de grands froids pour éviter le gel des conduites.

Actions à poser dans le cas d'une baisse des réserves d'eau

Dès l'apparition des premiers signes que la situation du niveau d'eau potable est à surveiller, les étapes suivantes seront mises en place par la municipalité :

- ✂ La 1re étape sera toujours de tenter de cibler l'élément en cause et d'investiguer l'ensemble du réseau d'aqueduc municipal afin de cibler les fuites potentielles
- ✂ En période estivale, nous procéderons à priori à la fermeture des jeux d'eau
- ✂ Ensuite, si la situation perdure (ex. : sécheresse ou difficulté des puits à rétablir le niveau d'eau de la réserve), la municipalité avisera les citoyens de restreindre la consommation de l'eau par l'affichage d'un « Avis public » et par appels téléphoniques.
En période estivale, l'avis se nommera un « Avis de restriction de consommation et d'interdiction d'arroser » alors que le reste de l'année, il sera question d'un « Avis de restriction de consommation ».



RESTRICTION D'EAU

LE RÈGLEMENT MUNICIPAL

En 2014, la municipalité a adopté le RÈGLEMENT 463 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE, règlement mis à jour à la demande du ministère en 2021 et portant maintenant le numéro 529. Ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. Le règlement 529 est disponible sur le site internet de la municipalité au www.ham-nord.ca ainsi qu'au bureau municipal.

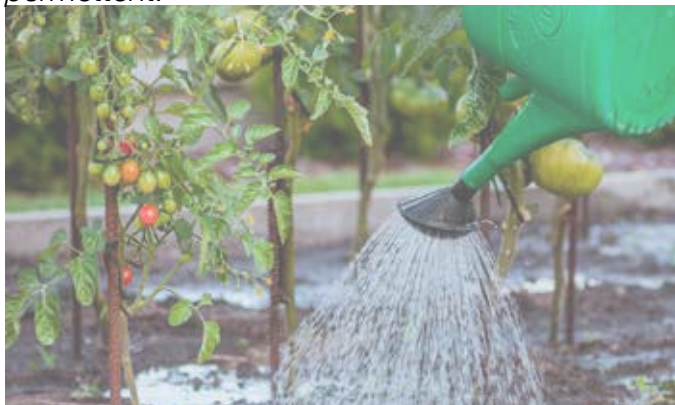
Article 7.17 – Interdiction d'arroser

Lorsque la municipalité émet un « Avis d'interdiction d'arroser », cela signifie, comme mentionné à l'article 7.17 du règlement :

La personne chargée de l'application du règlement peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites municipales du réseau de distribution et lorsqu'il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux, par avis public, interdire dans un secteur donné et pendant une période déterminée, à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison.

Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux.

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.



Article 7.2 – Arrosage manuel de la végétation

Dans le règlement, l'article 7.2 – Arrosage manuel de la végétation, mentionne ce qui suit :

L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis EN TOUT TEMPS.

Le terme « arrosage manuel » désigne l'arrosage avec un boyau, relié au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pendant la période d'utilisation. Il comprend aussi l'arrosage à l'aide d'un récipient.

C'est donc dire que les résidents peuvent donc « arroser leur jardin » même si la municipalité a émis un « Avis d'interdiction d'arroser ».

Un travail d'équipe

Par le présent article, la municipalité désire avant tout vous donner des détails et spécifications pertinentes sur les différentes situations que nous rencontrons régulièrement dans le cadre de la gestion de l'eau potable. Il est de plus très important de vous mentionner qu'elle surveillera étroitement la situation afin de s'assurer de la meilleure utilisation possible de notre eau potable.

Les résidents et la municipalité se devront assurément de travailler ensemble et en équipe afin que tout se déroule pour le mieux.

Encore et toujours MERCI de votre si précieuse collaboration !

François Marcotte, maire





Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR -RÈGLEMENT #537

Veillez prendre note que lors d'une séance de son Conseil tenue le 13 mars 2023, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 537 modifiant le règlement de zonage #453 (Permettre l'usage H1 – Habitation unifamiliale isolée dans les zones V1 et V2 et encadrement de l'usage de « Résidence de tourisme » dans la grille des usages) ».

Le règlement n° 537 a notamment pour objets suivants :

- L'ajout d'un article concernant les dispositions spécifiques à l'usage de résidence de tourisme;
- L'autorisation de l'usage « Habitation unifamiliale (h1) » dans les zones V-1 et V-2;
- L'interdiction de l'usage de résidence de tourisme dans les zones V-1 et V-2;
- L'autorisation de l'usage de résidence de tourisme dans les zones A-1 à A-10, AF-1 à AF-9, F-1, AR1 à AR-5, H-1 à H-7 et C-1 à C-5;
- La modification de certains termes dans la terminologie.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska le 30 mars 2023 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

285, 1^{re} Avenue
Ham-Nord (Qc)
G0P 1A0

DONNÉ À HAM-NORD, ce 30^e jour de mars 2023.

Mathieu Couture, Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR -RÈGLEMENT #539

Veillez prendre note que lors d'une séance extraordinaire de son Conseil tenue le 27 mars 2023, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 539 relatif à la démolition d'immeubles ».

Le règlement n° 539 de démolition vise à :

- Indiquer que la démolition de tout immeuble est conditionnelle à l'obtention d'un certificat d'autorisation de démolition selon les dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 456;
- Prescrire une procédure de demande d'autorisation de démolition spécifique aux immeubles patrimoniaux. Les immeubles patrimoniaux correspondent aux immeubles cités conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, situés dans un site patrimonial cité conformément à cette Loi ou inscrit dans l'inventaire de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska;
- Définir des dispositions pénales à l'égard des personnes qui contreviendraient aux dispositions du règlement.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska le 20 avril 2023 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

285, 1^{re} Avenue
Ham-Nord (Qc)
G0P 1A0

DONNÉ À HAM-NORD, ce 20^e jour d'avril 2023.

Mathieu Couture, Directeur général et greffier-trésorier



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

(Hébergement touristique – «Établissement de résidence principale»)

Aux personnes intéressées par les projets de règlements numéro 540 et 541 modifiant le Règlement de zonage numéro 453 (interdiction de l'usage «Établissement de résidence principale» dans les zones V-1 et V-2).

Lors d'une séance tenue le 5 juin 2023, le conseil municipal a adopté les projets de règlements numéro 540 et 541 modifiant le Règlement de zonage numéro 453.

1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

1.1. Projet de règlement numéro 540 (V-1)

Objet

Ce projet de règlement a pour objet de modifier la grille des usages pour la zone V-1 afin d'y interdire l'usage «Établissement de résidence principale» (hébergement touristique exercé dans une résidence principale).

Zone concernée

Ce projet de règlement concerne la zone V-1, laquelle est illustrée à la section 2 du présent avis.

1.2. Projet de règlement numéro 541 (V-2)

Objet

Ce projet de règlement a pour objet de modifier la grille des usages pour la zone V-2 afin d'y interdire l'usage «Établissement de résidence principale» (hébergement touristique exercé dans une résidence principale).

Zone concernée

Ce projet de règlement concerne la zone V-2, laquelle est illustrée à la section 2 du présent avis.

2. PLAN (ZONES CONCERNÉES)

Un plan illustrant les zones concernées par chacun de ces règlements apparaît au croquis ci-après. Il peut également être obtenu selon les informations qui apparaissent à la section 5 du présent avis.

Par ailleurs, l'identification précise d'un immeuble par rapport à l'une ou l'autre des zones concernées peut être faite au bureau municipal ou en contactant directement Mathieu Couture,

par téléphone au 819 344-2424, poste 2

par courriel, à l'adresse :
mathieu.couture@ham-nord.ca.



3. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil municipal tiendra des assemblées publiques de consultation à l'égard de ces projets de règlements le mardi 20 juin 2023, à 19 h, au bureau municipal situé au 285, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec).

Lors de ces assemblées publiques de consultation, le maire ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le contenu des projets de règlements identifiés au présent avis, ainsi que les conséquences de leur adoption. Il entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Après la tenue des consultations publiques, le conseil analysera les commentaires reçus et il pourra par la suite soit adopter, avec ou sans changement, les seconds projets de règlements. Ces seconds projets de règlements pourront tenir compte des commentaires reçus lors des consultations.

Notez que toute personne peut également transmettre ses commentaires sur l'un ou l'autre des projets de règlements au plus tard le lundi 19 juin 2023, par courriel au info@ham-nord.ca, ou par la poste au 285, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0.

4. APPROBATION RÉFÉRENDARE

Ces projets de règlements contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Plus précisément, ces dispositions sont visées par le deuxième alinéa de l'article 23 de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, c. H-1. 01).

La Municipalité verra donc à appliquer le processus particulier prévu à cette Loi après l'adoption (finale) des règlements soit, tenue de registres et, le cas échéant, référendum.

Des explications sur ce processus seront données lors des consultations publiques. Par ailleurs, tout ce qui encadre la tenue de registres fera éventuellement l'objet d'avis publics spécifiques.

5. DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Une copie des projets de règlements et du plan de zonage illustrant les zones concernées peut être consultée au bureau de la Municipalité sis au 285, 1^{re} Avenue, Ham-Nord, aux jours et heures d'ouverture du bureau.

Une copie de ces documents peut également être consultée sur le site Internet de la Municipalité, à l'adresse : <https://www.ham-nord.ca/>.

Toute personne qui a des questions relativement aux projets de règlements peut également communiquer directement avec M. Patrick Duchaine, Inspecteur en bâtiment et environnement au 819-344-2424, poste 3, ou à l'adresse patrick.duchaine@ham-nord.ca.

Donné à Ham-Nord, ce 12 juin 2023



Mathieu Couture
Directeur général et greffier-trésorier



Avez-vous complété votre trousse INFOSSTOP ?

Offerte gratuitement aux aînés et aux personnes en situation de vulnérabilité.

Permet de rassembler toutes vos informations essentielles à un seul endroit, rapidement accessibles en cas d'urgence à domicile.

Disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska

Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics

GRATUIT

INFO

Carrefour
d'Arthabaska

MRC d'Arthabaska

Programme de prévention des chutes

P.I.E.D.



**S'adresse aux personnes
de 60 ans et plus**

Offert **gratuitement** aux personnes qui souhaitent rester actives et autonomes.
Venez **améliorer l'équilibre** et la **force de vos jambes** et contribuez à garder
vos **os en santé** afin de **prévenir les chutes**.

Contenu	Exercices en groupe, capsules d'informations et programme d'exercices à faire à domicile
Horaire	Mardi et Jeudi (2 fois par semaine) À 13h30 Du 12 septembre au 30 novembre
Animatrice	Professionnelle du CLSC Suzor-Côté

C'est GRATUIT et le matériel est fourni.
Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées!

Inscription obligatoire
819-751-8555

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie et
du Centre-du-Québec
Québec



ATELIER DE MOSAÏQUE

avec **Mélanie Beauchamp, mosaïste**

**Initiez-vous à la mosaïque ! Découvrez
toutes les étapes en créant votre oeuvre.**



Samedi 17 juin
12h00 à 16h00 - GRATUIT

Au Collège Horizon (entrée service de garde)
Pour toutes personnes intéressées âgées entre 6 et 99 ans

Places limitées.

Inscription avant le 14 juin à Élise:

elise.hamel@ham-nord.ca / 819 344-2424 p 5.

**SVP veuillez spécifier lors de votre inscription le nom
complet, l'âge et le numéro de téléphone.**



!! NOUS RECRUTONS !!

Partagez la nouvelle!

**Parlez en à vos connaissances ayant de l'expérience ou un grand intérêt
pour le travail en pharmacie.**

Pharmacie dans un local complètement neuf!

Au plaisir!

Pharmacie Catherine Dallaire et Steve Roy inc. affiliée à



familiprix

Ham-Nord

OFFRE D'EMPLOI

Assistant-technique en pharmacie

Nous offrons :

- Poste à temps plein
- Horaire avantageux : pas de soirs, 1 fin de semaine sur 4
- Conciliation travail-famille
- Salaire selon expérience
- Milieu de travail agréable et dynamique axé sur le service à la clientèle et le travail d'équipe
- Tâches demandées : Assister le pharmacien dans ses tâches quotidiennes au laboratoire avec possibilité de participation active aux différentes activités cliniques.

Exigences :

- 1 à 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine
- Bonnes connaissances en informatique
- Avoir à cœur de bien servir la clientèle
- Être assidu, ponctuel et discret
- Connaître le logiciel PrioRx (atout)

Contactez Catherine Dallaire

Téléphone : 819 344-2249

Courriel : 2845proprio@familiprix.ca



fadoq

Chers membres FADOQ, notre souper-soirée de clôture de l'année a été un franc succès grâce à vous.

Nous faisons relâche pour la saison estivale et serons de retour en août pour notre épluchette de blé d'Inde.

Merci à vous, chers membres, pour votre participation en grand nombre à nos activités. Les membres du CA vous souhaitent un bel été !



Citations savoureuses

Par René Bergeron

Les sportifs, les entraîneurs, les commentateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse.

En voici quelques exemples :

- ✿ Un joueur des Rangers souffre d'un cancer qui frappe surtout les hommes, la prostate.
- ✿ Il y a encore trop de joueurs qui jouent avec pas de casques.
- ✿ Notre parti politique n'avait aucun député, mais maintenant, nous en avons treize fois plus. - Camil Samson
- ✿ Dans cette famille, ils étaient stériles de père en fils.
- ✿ Si tu gagnes, t'es un héros. Si tu perds, t'es un zéro. - Jean Perron
- ✿ On est au crépuscule d'une nouvelle saison.
- ✿ Parfois, on dit qu'un mot vaut mille images. - Mario Langlois
- ✿ Sans que ce soit prévu, on s'est rencontré fortuitement au Centre Bell par hasard.
- ✿ Il n'y a pas l'ombre d'une goutte que le Canadien n'ira pas en série cette année.
- ✿ Je me demande bien pourquoi Patrice Brisebois est venu se mettre le nez dans l'enfer du mal. - Jean Perron



Vacances d'été !

Le bureau municipal sera fermé pendant la période des vacances de la construction, du 23 juillet au 7 août.

L'équipe du Hameau vous souhaite à tous un été reposant et amusant, ainsi que de belles vacances !

Association des
PROCHES AIDANTS
Arthabaska - Érabie
40, rue Alice
Victoriaville (Québec) G6L 3H4

François MELANÇON
agent de communication
819-795-3577
com@prochesaidantsae.com



f in t i

Massothérapeute Spécialisé
Massage Détente
et Thérapeutique
Cours de Qi Gong
et Jin Shin Do®

Martine Vézina
819-774-3340
www.massagebienveillance.com
massage.bienveillance@gmail.com



NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE PUIS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCÉLÈMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE
www.puitbec.com RBQ: 8327-6683-50



Alain RAYES
Député de Richmond—Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375
3, rue de la Gare, Victoriaville (QC) G6P 6S4




LE CHÊNE BLANC

logements à louer

3 1/2 - 4 1/2

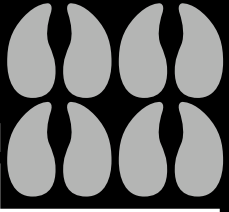
Couple ou personne seule

Chauffé, éclairé, eau chaude, buanderie, salle à diner, salon communautaire, stationnement extérieur avec prise de courant.

INFORMATION:
(819) 464-0032 ou 382-2471
3 1/2 présentement admissible à une subvention

Pat

pareur d'onglons
819 350 0225
Patric Létourneau



Sébastien SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

VIVACO GROUPE COOPÉRATIF

MERCI D'ENCOURAGER LOCAL, C'EST PROFITABLE POUR TOUS.

BMR 827, route 161
819 344-2521

BONICHOIX 445, rue principale
819 344-2422



AUBERT
BERNARD
MATTEAU

NOTAIRES

ASSOCIÉES DANS LA MÊME
TRADITION D'EXCELLENCE ET
DE QUALITÉ DE SERVICES



LOUISE AUBERT

LL.B., D.D.N. NOTAIRE

✉ laubert@notarius.net

STÉPHANIE BERNARD

LL.B., D.D.N. NOTAIRE

✉ sbernard@notarius.net

MÉLINA MATTEAU

LL.B, LL.M. NOTAIRE

✉ melinamatteau@notarius.net

DISRAELI

846 avenue Champlain

T. 418.449.2955

F. 418.449.1681

WEEDON

225 2^e avenue

T. 819.877.3233

RE/MAX
— ÉLITE —

DAVID LEVASSEUR

CELLULAIRE : 819-990-2306

BUREAU : 819-758-7441

DAVID.LEVASSEUR@REMAX-QUEBEC.COM



Caroline Juneau

B.Sc. infirmière

Expertise en soins podologiques et soins de plaies

Clinique médicale de Princeville

840 boul. Baril Ouest

Princeville QC G6L3W6

819 364-2150

Clinique de soins à Ham-Nord

454 rue Principale

Ham-Nord QC G0P1A0

819 460-4208

Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante !

Vous pensez au suicide ?

Vous êtes inquiet pour une
personne de votre entourage ?

Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!



24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE

819 362-8581

MRC D'ARTHABASKA

819 751-2205

PARTOUT AU QUÉBEC

1 866 APPELLE
(1 866 277-3553)

www.cpsae.ca

PROCHAINE PARUTION: 31 juillet 2023

DATE DE TOMBÉE: 20 juillet 2023

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Faites-nous parvenir vos textes et annonces:

hameau@arlittera.com

Hameau en couleurs: www.ham-nord.ca

Faire grandir l'épargne



La ristourne jeunesse¹, maintenant offerte aux jeunes de 5 à 17 ans

Une **ristourne jeunesse de 10 \$** avec 7 dépôts ou plus effectués dans son compte entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de la même année.

desjardins.com/ristourne-jeunesse

819 758-9421 • 1 866 758-9421

¹ Des conditions s'appliquent,
visitez le desjardins.com/ristourne-jeunesse
pour connaître les détails de la ristourne jeunesse.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs

FORUM CITOYEN



Ham-Nord

Forum Citoyen est un OSBL qui a pour mission de favoriser le développement de projets structurants à Ham-Nord. Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour 15 \$ devenez membre à vie!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Bienvenue!

474, rue Principale, Ham-Nord,
819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Président: Louis-Marie Lavoie;
Vice-présidente: Émilie Lapointe;
Secrétaire: Marylène Morin;
Trésorier: Benoit Charbonneau;
Administratrice: Nébesna Fortin.



**Municipalité
amie des aînés;
amie des
enfants!**

